

Attestation de la Période de Formation en Milieu Professionnel

La structure (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que le candidat désigné ci-dessous :

Nom de naissance : Nom d'usage (ou d'épouse)

Prénom : Date de naissance :

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre structure ou organisme

du au

Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Fait à, le

Signature et cachet de la structure ou de l'organisme d'accueil

NB : si la période de formation en milieu professionnel se déroule chez un (e) assistant (e) maternel (le) agréé (e) ou dans organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, joindre les justificatifs de qualification du maître de stage (voir annexe) ainsi que la copie de l'agrément pour les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans.

¹ Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève. Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.